

PROJET PEDAGOGIQUE

2020

Accueil de Loisirs Sans Hébergement 11/17 ans Accueil de Loisirs Sans Hébergement 6/10 ans

Préambule :

La MJC est une structure d'éducation populaire et par là-même d'accompagnement à la citoyenneté. La MJC a également un agrément centre social et nous essayons donc de répondre au mieux aux attentes de nos adhérents et habitants du quartier. L'ALSH cohabite avec les quelques 25 activités de la MJC.

Le projet pédagogique de L'ALSH s'appuie sur le projet social élaboré par la MJC.

La MJC CL2V offre à la population, aux enfants, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante.

Elle met en œuvre un projet éducatif et culturel participant à la formation des citoyens, ouvert à tous et respectueux des convictions personnelles.

C'est un espace indispensable d'expérimentation culturelle, artistique, pédagogique sociale et politique (vie de la cité et d'expression libre).

L'utilité et le sens général de l'action de la MJC CL2V prennent forme dans la poursuite des objectifs suivants :

- - Favoriser le lien social et la solidarité
- - Favoriser l'éveil, l'épanouissement et l'autonomie
- - Favoriser la pratique de la démocratie et de l'action collective

L'Accueil de loisirs sans hébergement (11/17 ans)

L'ALSH de la MJC CL2V est à destination des jeunes mineurs âgés de 11 ans à 17 ans.

Le projet associatif, social, éducatif et pédagogique sont garants des valeurs défendues par l'association. Ces différents projets servent de références à l'accueil jeune, retranscrites à travers la charte jeunesse et les règles de vie.

Situé dans les locaux de la MJC, l'accueil jeune est un lieu d'accueil, de rencontres, d'écoute et d'échange. Il permet également aux jeunes de se retrouver, d'avoir un espace pour eux, offrant des possibilités d'activités, de sorties, de projets qu'ils définissent collectivement, dans un cadre avec règles de vie et de fonctionnement. Ils y viennent librement (principe des entrées et sorties libres),

y passent un moment agréable entre pairs et/ ou avec l'équipe d'animation. Les jeunes peuvent, si besoin étant, disposer de la salle informatique, salle de danse, salle de réunion pour des activités ou projets spécifiques. Un cahier avec le planning des salles disposé à l'accueil permet d'anticiper la réservation.

Les activités ou sorties payantes sont limitées pour ne pas faire de cet espace un lieu de consommation. Les animateurs sont à l'écoute des désirs du jeune tout en proposant des nouveautés. Ils motivent et valorisent les jeunes de façon à ce que ces derniers soient acteurs de leurs projets d'activités.

L'accueil jeune est également doté d'une documentation libre (plaquette stage BAFA, prévention risques liées à l'alcool, la drogue, la sexualité...) à disposition des jeunes. L'équipe pédagogique, dans la mesure de ses compétences, peut proposer des débats autour des thématiques liées à l'adolescence (addiction, vie affective...).

Des interventions extérieures peuvent être mise en place afin de fournir un apport d'informations variées et enrichissantes pour les jeunes. Nous savons que ces questions peuvent inquiéter l'environnement familiale, mais il nous paraît important d'aborder ces sujets-là avec les jeunes. Il est essentiel que ces réflexions soient menées, de temps à autres, en intégrant les parents.

Nous envisageons également de former une personne de l'équipe pédagogique au dispositif « Les promeneurs du net », afin d'apporter aux jeunes qui le souhaitent une présence sur les réseaux sociaux.

De la simple information à donner, au projet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré.

La sécurité matérielle est garantie par l'organisation des locaux, du mobilier et du petit matériel. La sécurité physique est assurée par l'application des règles de sécurité, d'hygiène et de santé.

Fonctionnement

Temps et horaire d'accueil :

Il est ouvert toute l'année, du mardi au samedi pendant les périodes scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, des accueils sont proposés en soirée lors des vacances d'été. Nous accueillons tous les jeunes âgés entre 11 et 17 ans. Les jeunes qui atteignent leur majorité en cours de saison sont accueillis jusqu'à leur date anniversaire ou jusqu'aux vacances de Noël pour ceux né avant le 31 décembre de la saison concernée.

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | TOTAL |
|--------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------|
| Périodes scolaires | Fermé | 17h00 19h00 | 13h30 18h00 | 17h00 19h00 | 17h00 19h00 | 14h00 18h00 | 15h |
| Vacances scolaires | 13h30 18h00 | 13h30 18h00 | 13h30 18h00 | 13h30 18h00 | 13h30 18h00 | Fermé | 25h |

A l'occasion des vacances scolaires, des sorties à la journée, des camps, des ouvertures en soirée, peuvent faire varier ces horaires types.

Lors des périodes scolaires, il est proposé un vendredi par mois une ouverture de l'accueil jusqu'à 22h. Les jeunes, notamment à cet âge, sont en demande d'un accueil en soirée (désir d'émancipation, envie d'être dans leur accueil sur des horaires inhabituels, volonté de se retrouver le soir...). Ces temps semblent être plus propices à des actions spécifiques où l'on pourrait aborder des thématiques liées à la jeunesse plus simplement.

Modalité d'inscription :

Les jeunes doivent prendre leur adhésion pour fréquenter l'espace jeunesse. L'adhésion est réalisée en présence du – des responsable(s) légaux, l'animateur(rice) référent et le(s) jeune(s). La charte jeunesse indique le fonctionnement de l'espace jeunesse, les règles de vie, les horaires, les contacts et est signée par toutes les parties.

La cotisation annuelle (de Septembre à Août) est de 15 euros (11 euros d'adhésion à l'association + 4 euros de participation au secteur jeunesse).

Partenariat :

Nous sommes en lien avec les neuf autres associations d'animation de la ville de Mérignac où certains projets se font en commun à 10 ou avec quelques structures. Le centre d'animation de Monséjour et le centre d'animation de St-Michel (Bordeaux) se joignent parfois à nous sur certains projets. L'association du Prado est également un partenaire avec lequel nous travaillons sur les publics 11/14 ans et 15 et +

Côté partenaires institutionnels, les villes de Bordeaux et Mérignac nous soutiennent ainsi que le Conseil départemental (avec les MDS) ainsi que la CAF (Caisse d'allocations familiale de la Gironde), Mission locales de Bordeaux et Mérignac

Moyens :

Humains :

- Le directeur de l'association
- Le directeur adjoint
- L'animateur référent jeunesse diplômé (BPJEPS Loisirs Tout Public)
- Une animatrice diplômée (Licence professionnelle intervention sociale)

- Une animatrice diplômée (DE CESF)
- Des embauches éventuelles ont parfois lieu pendant les vacances scolaires, pour les séjours notamment.

Matériels :

- Un minibus 9 places
- Un babyfoot
- Une table de tennis de table
- Un Ordinateur
- Jeux de société, jeux de cartes
- Matériel d'activité (papier, crayons, post-it, peinture, cadre...)
- Matériel de sport (ballon de foot, handball, basket, raquette et filet de badminton...)
- Wii, ps4
- Matériel d'enregistrement (Musique, Web radio...)

Objectifs généraux et opérationnels :

Apprendre à vivre ensemble et développer la citoyenneté

- Faciliter l'arrivée et l'intégration de nouveaux jeunes au sein de l'accueil
- Proposer des rencontres avec d'autres jeunes extérieurs à la MJC (rencontres inter-structures, projet commun...)
- Favoriser les ateliers, temps (in)formels, expositions ou autres outils sur les diversités (physiques, sociales, culturelles, orientation sexuelle...)
- Provoquer des rencontres intergénérationnelles
- Donner la possibilité aux jeunes de créer et réaliser des projets ensemble

Accompagner les jeunes dans leur construction en tant qu'individus

- Permettre un espace d'échange formel/informel entre les jeunes sur leurs pratiques individuelles ou collectives
- Favoriser le développement de leurs compétences (savoir, savoir être, savoir-faire) au service de l'estime d'eux même
- Encourager l'implication et/ou l'organisation des jeunes dans les manifestations de la MJC CL2V ou avec d'autres partenaires.
- Permettre aux jeunes de faire évoluer leur accueil jeune (agencement, organisation, programmation, règles de vie...)

Favoriser la découverte et élargir leur ouverture sur le monde

- Permettre aux jeunes de s'enrichir en faisant des expériences, des rencontres
- Impulser par les pratiques (sportives, culturelles) le développement de la personne : son expression, sa curiosité, sa créativité
- Favoriser la connaissance et les opportunités de leur environnement proche
- Permettre aux jeunes de prendre leur place dans leur ville
- Permettre le départ en séjour pour des jeunes et favoriser les 1ers départs

Permettre la prévention des conduites à risques

- Faciliter la rencontre avec des personnes ressources (maison des adolescents, CACIS, Prado, ...)
- Mettre en œuvre des actions de prévention (expos, débats, ateliers thématiques...)

Objectifs équipe pédagogique :

- Organiser des loisirs et des projets d'activités pour tous
- Développer un lieu agréable pour le jeune, d'écoute et de découverte
- Être en capacité de les accompagner de façon méthodique, structurée
- Aller à la rencontre des jeunes dans le quartier (Clos Montesquieu, Bourranville, les Fleurs, Foncastel) et mettre en place une démarche de rue
- Créer du lien entre l'accueil jeunes et les jeunes de l'atelier
- Créer du lien avec les jeunes en premier lieu avec l'Instagram jeunesse puis dans un second temps le développer via le dispositif « Les promeneurs du net »

Evaluation :

En fin d'année, l'animateur référent jeunesse devra réaliser un bilan moral et financier de l'année écoulée. Ce document comprendra :

- Les différentes actions réalisées
- Les critères quantitatifs (fréquentation, régularité) et qualitatifs (évolution du jeune, relations au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie)
- Perspective pour l'année suivante
- Travailler sur l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité
- Articles de presses

Notons qu'il est parfois difficile de trouver des outils qui permettent de mesurer l'impact de nos interventions et la réalisation de nos objectifs si ce n'est à travers le retour des parents, enfants ou animateurs.

La synthèse des réponses, des ressentis de chacun, permet de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques. Les outils sont donc des réunions de bilan, des fiches d'évaluation pour l'équipe.